

-CONSEIL MUNICIPAL

du lundi 9 juin 2020 à 20 H

Date de convocation : 4 juin 2020

Membres présents : Mme GENTHON A, Maire, MM. ORLOWSKI F, ROSTAING M, CETTIER N, GIRAUD S, adjoints, MM. BORRAS I, VALLERANT J, FERERE D, AGERON J, VALENCON J, DUMOULIN P, THOMAS M, RIOU G, SERREE S, BERNARD D.

Pouvoir: --

Absents: --

Secrétaire de séance : M. François ORLOWSKI



Après adoption du procès-verbal de la séance précédente, le Conseil Municipal aborde l'ordre du jour.

Madame le Maire propose au conseil de rajouter à l'ordre du jour des demandes d'intention d'aliéner, le dossier de location du camping le Grand-Cerf ainsi que le dossier de nomination d'un correspondant forêt pour la charte forestière.

Accord du conseil.

📁 Indemnité de fonction du Maire et des Adjointes

Madame le Maire donne lecture aux membres du Conseil des dispositions relatives au calcul des indemnités de fonction du Maire et des adjoints.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le montant des indemnités de fonction brutes mensuelles du Maire et des adjoints est, dans la limite de l'enveloppe budgétaire, fixé au taux suivant :

Indemnité du Maire : 31 % de l'indice brut terminal de la fonction publique avec majoration de 15 % la commune étant ancien chef-lieu de canton

Indemnité des adjoints : 8.25 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

📁 Délégation à Madame le Maire en cas d'urgence

Madame le Maire est chargée, par délégation du Conseil Municipal, en cas d'urgence, et pour la durée de son mandat, de prendre les décisions prévues à l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

📁 Commissions municipales

Conformément à l'article L 2121-22 du Code général des collectivités territoriales et après vote du conseil municipal, sont constituées les commissions suivantes, sous la présidence de Madame GENTHON Agnès, Maire :

- **Commission Finances** : MM. François ORLOWSKI- Marc ROSTAING-Nicolas CETTIER-Sonia GIRAUD-Jérémy AGERON-Patrick DUMOULIN-Jacques VALLERANT-Dominique FERERE

-**Commission Agriculture, Economie, Environnement** : MM François ORLOWSKI-Nicolas CETTIER-Patrick DUMOULIN-Jérémy AGERON-Jérémy VALENCON-Stéphane SERREE-Isabelle BORRAS

-**Commission Voirie, Réseaux** : MM François ORLOWSKI-Dominique FERERE-Jérémy AGERON-Jérémy VALENCON

-**Commission Urbanisme, Travaux bâtiments, Patrimoine** : MM Marc ROSTAING-Nicolas CETTIER-François ORLOWSKI-Gaëtan RIOU-Patrick DUMOULIN-Jérémy AGERON

-**Commission Social, Ecoles, Collège, Cantine** : MM Sonia GIRAUD-Isabelle BORRAS-Jacques VALLERANT

-**Commission Vie Locale, Sports, Loisirs, Associations, Tourisme, Communication** : MM Nicolas CETTIER-Sonia GIRAUD-Monique THOMAS-Stéphane SERREE-Daniel BERNARD-Isabelle BORRAS

📁 Energie SDED, Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme : désignation de 2 représentants de la commune pour participer à l'élection du Comité syndical du SDED

Sont désignés les deux électeurs suivants :

-M. François ORLOWSKI

-M. Jacques VALLERANT

📁 Délégués au Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire de la Vallée de la Galaure (SIVOS)

Madame le Maire fait connaître à l'Assemblée que la commune est adhérente au SIVOS, et qu'il convient, à la suite des dernières élections municipales, de procéder à la désignation de deux nouveaux délégués et de deux suppléants.

Sons élus :

✚ délégués titulaires : Mme Sonia GIRAUD et M. Jacques VALLERANT


✚ délégués suppléants : Mme Agnès GENTHON et Mme Isabelle BORRAS

Délégués au conseil d'administration du collège Joseph Bédier

Madame le Maire expose à l'assemblée qu'à la suite des dernières élections municipales, il est nécessaire de désigner les représentants de la commune (1 titulaire et 1 suppléant) au conseil d'administration du Collège Joseph Bédier.

Sont élus :

 délégué titulaire : Mme Agnès GENTHON

 délégué suppléant : Mme Sonia GIRAUD

Nomination d'un correspondant forêt à la charte forestière des Chambaran

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, nomme M. Patrick DUMOULIN comme correspondant forêt à la charte forestière des Chambaran.

Travaux école maternelle

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

-attribue les marchés de travaux pour les lots n° 1, 2, 4 et 6 concernant la réfection de l'école maternelle :

Lot n° 1	Démolition-Maçonnerie-VRD	MILLET NIVON	16 810.00 € HT
Lot n° 2	Menuiseries intérieures et extérieures	PROPONET	15 597.00 € HT
Lot n° 4	Carrelage, faïence, sols souples	CARROT JLC	7 759.50 € HT
Lot n° 6	Electricité	POIPY	17 805.00 € HT

-de lancer une renégociation pour les lots n° 3 (doublage-cloisons-faux-plafonds-isolation-peinture) et n° 5 (sanitaires-ventilation).

-d'autoriser Madame le Maire à signer les marchés et toutes les pièces afférentes avec les entreprises retenues.

Révision du Plan Local d'Urbanisme : avenant au marché avec la SARL INTERSTICE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, reporte sa décision à une prochaine réunion.

Décisions modificatives

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les décisions modificatives n° 1 sur le budget de la commune et n° 1 sur le budget de l'eau.

Déclarations d'Intention d'Aliéner

Madame le Maire présente les déclarations d'intention d'aliéner concernant :

-la parcelle cadastrée : AB 206, Grande-rue

-les parcelles cadastrées : D 960, 180 route du Serein, 2 688 m² à prendre sur la D 391, 180, route du Serein, D 386 et D 965, quartier Folatière

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas exercer le droit de préemption de la commune.

Monsieur AGERON Jérémy quitte la séance.

Madame le Maire présente la déclaration d'intention d'aliéner concernant :

-les parcelles cadastrées : 1244 m² environ à prendre sur la parcelle D 391 et la D 392, quartier Folatière

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas exercer le droit de préemption de la commune.

Monsieur Jérémy AGERON rejoint la séance.

Camping le Grand-Cerf

En raison des mesures sanitaires de confinement dans le cadre du Coronavirus, le Conseil Municipal, à l'unanimité, exonère de deux mois de loyer (avril et mai 2020) la SARL La CHALEYSSINOISE exploitant le camping municipal afin de palier à leur perte d'exploitation.

Le Maire,
Agnès GENTHON

La séance est levée à 22 H
A le Grand-Serre, le 12/06/2020